

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*PREFECTURE de la CHARENTE-MARITIME
Direction des relations avec les collectivités territoriales et de l'environnement
Bureau des affaires environnementales*

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Il sera ouvert, sur la commune de LA ROCHELLE (17000), du mercredi 14 novembre 2012 au vendredi 14 décembre 2012 inclus, une enquête publique sur la demande présentée par la société RIC ENVIRONNEMENT, dont le siège social est situé 15, rue Paul et Albert Thouvenin – 18100 VIERZON en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une plateforme de démantèlement de navires au Grand Port Maritime de La Rochelle – Formes de Radoub 1 et 2 et Nord de l'épi central – sur la commune de LA ROCHELLE (17000).

Le dossier auquel sont annexés l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la Mairie de LA ROCHELLE (Service urbanisme, 8 place Jean-Baptiste Marcet) et à la mairie-annexe de Laleu (21 rue de la Muse), où toute personne pourra en prendre connaissance, sur place, pendant les heures d'ouverture au public ci-après, et consignera éventuellement ses observations sur le registre ouvert prévu à cet effet (dont un exemplaire sera disponible à la mairie de La Rochelle, et l'autre exemplaire à la mairie-annexe de Laleu).

Les heures d'ouverture au public de la mairie de LA ROCHELLE sont les suivantes :

- Mairie de LA ROCHELLE
du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

- Mairie-annexe de Laleu
du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
samedi : de 10 h 00 à 12 h 00.

En cette mairie, Monsieur Georges PADROSA, chargé des fonctions de commissaire enquêteur, ou Monsieur Jean-Pierre VALIDZIC, commissaire enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations les :

Dates et lieux des permanences du commissaire enquêteur :

mercredi 14 novembre 2012	Mairie de La Rochelle	9 h 00 à 12 h 00
mardi 20 novembre 2012	Mairie-annexe de Laleu	14 h 00 à 17 h 00
mercredi 28 novembre 2012	Mairie-annexe de Laleu	9 h 00 à 12 h 00
jeudi 6 décembre 2012	Mairie-annexe de Laleu	14 h 00 à 17 h 00
vendredi 14 décembre 2012	Mairie de La Rochelle	9 h 00 à 12 h 00

Les observations sur le projet soumis à enquête publique pourront être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur aux adresses suivantes :

- **Mairie de LA ROCHELLE, Service urbanisme, 8 place Jean-Baptiste Marcet -- BP 1541 -- 17086 LA ROCHELLE CEDEX 2,**
- **Mairie-annexe de Laleu, 21 rue de la Muse à LA ROCHELLE.**

Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Ces observations pourront être également communiquées par voie électronique :
envir.pref17@charente-maritime.pref.gouv.fr

Lieux de publication de cet avis : Mairie de LA ROCHELLE, Service urbanisme, et Mairies-annexes de Mireuil, Laleu, Villeneuve-les Salines, Hôtel de Ville de LA ROCHELLE (rue de la Grille).

L'affichage de cet avis est également effectué :

- sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et le communiqué concernant cette enquête publique sont disponibles sur le site internet de la préfecture de Charente-Maritime :

<http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr/>

Chemin d'accès : démarches administratives – relations avec les collectivités territoriales et environnement,

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation.

Pendant une durée d'un an après la clôture de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance en préfecture ou en mairie de LA ROCHELLE du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.